



La Communauté de Communes de l'île de Ré recrute

Un chargé de mission Vie associative & manifestations (F/H)

Cadre d'emplois de catégorie A ou B
de la filière sportive, administrative ou animation

CDD d'1 an – renouvelable

Située en région Nouvelle-Aquitaine, dans le département de la Charente-Maritime, l'île de Ré est un territoire composé de dix communes et compte plus de 17 500 habitants permanents.

Forte d'une dynamique associative historique, l'île compte plus de 300 associations dans divers domaines : social, culturel, patrimonial, environnemental, sportif...

La Communauté de communes soutient de nombreuses associations au travers notamment de la mise à disposition de minibus (flotte de 10 minibus + 1 PMR), de l'octroi de subventions (budget d'1M € en 2024) et de l'organisation d'un temps fort annuel : la fête des associations !

Très attentifs à l'évolution du secteur associatif, les élus communautaires ont souhaité créer un poste de chargé de mission « Vie associative et manifestations » pour développer et structurer la politique en faveur des associations.

Placé sous l'autorité hiérarchique du directeur du pôle Services à la population, et en lien fonctionnel avec les 4 directeurs des services, le chargé de mission assurera les fonctions suivantes :

1. Accompagner les associations du territoire dans leur développement (50%)

- Organiser des temps de rencontre et d'échange avec les associations du territoire,
- Analyser les besoins et les enjeux que rencontrent les associations et proposer des solutions dans une logique de mutualisation des ressources et d'optimisation des espaces,
- Assurer la gestion administrative et financière des subventions sollicitées auprès de la Cdc (instruction des dossiers et préparation des rencontres avec les élus),
- Promouvoir l'inscription de toutes les associations de l'île sur l'annuaire intercommunal, ainsi que l'actualisation des informations,
- Contribuer à la formation des bénévoles et à l'accompagnement des présidents, secrétaires et trésoriers, à la bonne gestion de leur association,
- Participer aux rencontres départementales organisées par la Déléguée Départementale à la Vie Associative (SDJES),
- Impulser une démarche en faveur d'une labellisation « Accompagnement généraliste » du dispositif Guid'Asso, piloté par les services de l'Etat (SDJES),
- Participer au(x) groupe(s) de travail sur le projet de Lieu de vie intercommunal à vocation sociale, culturelle et intergénérationnelle, en lien étroit avec le directeur de pôle.

2. Assurer l'organisation de la « fête des assos » et le suivi des manifestations organisées par les associations (20%)

- Organiser la fête des associations : coordonner les différents acteurs, garantir la logistique le jour J, développer l'animation et la communication autour de cet évènement,
- Assurer le suivi des manifestations sportives, culturelles et sociales, en lien avec le service communication, les services opérationnels et Destination île de Ré,

- Assurer le suivi des manifestations sportives organisées au sein de l'équipement intercommunal de sports de sable (compétitions de beach volley notamment).

3. Assurer la gestion des terrains de sports de sable couverts (20%)

- Planifier l'utilisation des terrains de sports de sable par les différents usagers : collège, pôle espoir Beach Volley, clubs de sports..., et assurer le suivi administratif des conventions de mise à disposition (rédaction des conventions, octroi des badges d'accès...),
- Planifier l'entretien des sanitaires et des vestiaires par la société d'entretien, en lien avec le service des marchés publics,
- Garantir l'analyse sanitaire du sable autant que nécessaire ainsi que l'entretien de l'équipement en collaboration avec l'équipe Grands Travaux et bâtiments.

4. Assurer la gestion de la flotte de minibus mis à disposition des associations (10%)

- Superviser la gestion du parc de minibus et suppléer, durant ses congés, l'agent chargé du suivi des réservations,
- Fournir des statistiques sur l'utilisation des véhicules.

PROFIL RECHERCHE :

Compétences :

- ✓ Bac +3/+5 dans les secteurs de l'animation et/ou du développement des associations,
- ✓ Connaissance de la réglementation des associations et de la comptabilité privée,
- ✓ Maîtrise du Pack office et aisance informatique,
- ✓ Aisance relationnelle face à un public et capacité d'animation de réunions,
- ✓ Expérience en tant que bénévole d'une association souhaitée.

Conditions du poste :

- ✓ Cadre d'emploi des catégories B et A la filière administrative ou sportive ou des catégories B de la filière animation,
- ✓ Poste à temps complet,
- ✓ Présence régulière en soirée pour des ateliers et des réunions,
- ✓ Déplacements très réguliers sur le territoire – permis B obligatoire,
- ✓ Rémunération statutaire + Régime indemnitaire + avantages CNAS
- ✓ Télétravail possible.

SELECTION DES CANDIDATS :

- Adresser lettre de motivation + CV à Monsieur le Président de la Communauté de Communes de l'île de Ré - 3 rue Père Ignace - 17410 SAINT MARTIN DE RE,
- ou par courriel : recrutement@cc-iledere.fr

au plus tard le 06 mai 2024.

Poste à pourvoir dès que possible.

Pour toute information complémentaire, contactez Brice SAMSON, directeur du Pôle services à la population, au 06 48 71 27 61.